

LE TEMPS

chimie Vendredi 7 décembre 2012

Les PME se plaignent du coût de la bureaucratie

Par Willy Boder berne

Les PME suisses réclament une déréglementation Un manifeste d'entreprises du secteur chimique interpelle les autorités politiques

Le franc fort n'est plus a priori le problème majeur dont souffrent les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur chimique en Suisse. C'est la conclusion qu'on peut tirer d'un manifeste publié jeudi à Berne par l'Union suisse de l'industrie des vernis et peintures. Cette organisation professionnelle regroupe quelque 90 entreprises actives dans la fabrication et l'importation de produits chimiques qui réalisent un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards de francs et emploient 3000 personnes. Outre le développement de la filière de formation par l'apprentissage et la réduction de la charge fiscale, ces PME réclament, avec le soutien de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), une réduction du volume des tâches administratives. «On estime le coût annuel de cette charge à 50 milliards de francs, calcule Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'USAM. Nous exigeons une réduction de 20% jusqu'en 2018.»

De 4 à 50 milliards de francs

Ce chiffre, qui concerne toutes les PME suisses, provient de l'extrapolation du résultat d'une étude confiée en 2010 par l'USAM à la société KPMG. Le coût de la réglementation dans les seuls secteurs du droit du travail, des assurances sociales et de l'hygiène des denrées alimentaires s'élève à 4 milliards de francs. «Imaginez que le salaire doit par exemple être calculé de cinq manières différentes selon qu'on s'adresse à telle ou telle assurance sociale, à l'administration fiscale, aux juristes du droit du travail, ou aux syndicats dans le cadre d'une convention collective», note Markus Hutter, conseiller national libéral-radical et chef d'entreprise dans l'automobile. Le Conseil fédéral ne nie pas le problème, mais s'est donné jusqu'à fin 2013 pour analyser concrètement la situation jugée complexe à cause du fédéralisme. «Les entreprises devront par ailleurs supporter un coût supplémentaire lié aux enquêtes et à la collecte des données», explique le gouvernement en réponse à une intervention parlementaire.

LE TEMPS © 2012 Le Temps SA